

LE RÉSEAU AFI EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

25 ANNÉES DE CONTRIBUTION
À LA VALORISATION
DES PEUPELEMENTS IRRÉGULIERS



Association futaie irrégulière

LE RÉSEAU AFI

L'Association Futaie Irrégulière (AFI) a été créée en 1991 à l'initiative d'experts forestiers, afin **d'étudier et de promouvoir la gestion en futaie irrégulière.**

L'AFI a pour objectif de porter les méthodes de gestion et techniques sylvicoles les plus performantes, conférant aux peuplements une plus grande plasticité et assurant au gestionnaire et propriétaire une réelle rentabilité, ainsi qu'une meilleure réponse aux sollicitations extérieures (accident climatique, variation du marché, demande sociale).

Le réseau de parcelles de référence de l'AFI a été mis en place afin de mieux définir ces pratiques sylvicoles et contribuer à les diffuser. L'appui scientifique de l'École Forestière de Nancy et l'élaboration d'un protocole de suivi précis ont permis de caractériser les peuplements irréguliers et de suivre leur développement au travers de la gestion pratiquée par les différents praticiens impliqués.

C'est en Bourgogne et en Franche-Comté, bien avant la fusion de ces deux régions, que le réseau de parcelles de référence de l'AFI a concrètement vu le jour, et qu'a débuté l'étude sur des peuplements feuillus, pour la plupart issus de taillis-sous-futaie de chêne ou hêtre.

OBJECTIFS DE L'AFI

Ils sont multiples et peuvent être résumés ainsi :

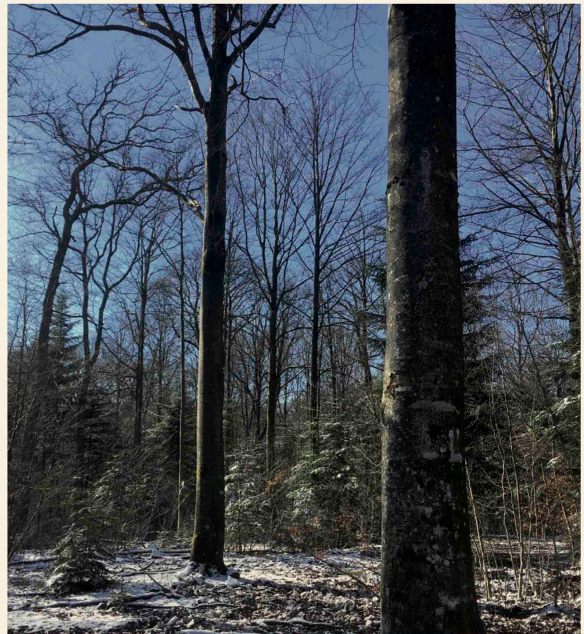
› Caractériser dans toutes ses composantes (sylvicoles, économiques et écologiques) la gestion en futaie irrégulière pratiquée, sans l'influencer.

› Montrer au travers du suivi de parcelles de référence, que les principes de la futaie irrégulière sont utilisables dans des situations très diverses (composition en essences, conditions stationnelles,...). Les mesures permettent de connaître les réactions aux interventions sylvicoles ainsi qu'aux éventuels aléas climatiques ou sanitaires.

› Vérifier, par un suivi économique précis, que ce mode de traitement permet d'améliorer à la fois le niveau des recettes et la valeur du capital producteur et que l'utilisation de la dynamique végétale assure une réduction des coûts de production.

› Contribuer à une amélioration des connaissances en cherchant à mieux cerner, en fonction des souhaits du propriétaire et des potentialités du milieu, les seuils de matériel au-delà desquels le peuplement perd sa plasticité : difficulté d'obtention d'une régénération de qualité, substitution d'essences,...

› Assurer une circulation de l'information, tant sur les solutions proposées que sur les questions en suspens. L'AFI n'ignore pas que cette sylviculture doit disposer de certaines configurations techniques initiales, sa réussite nécessitant aussi de capter l'intérêt du gestionnaire et du propriétaire.



Les parcelles de référence sélectionnées bénéficient d'un suivi précis, selon un protocole unique et breveté (dépôt à l'INPI). Il permet de réaliser simultanément un suivi dendrométrique, économique et écologique (bois mort et dendro-microhabitats).

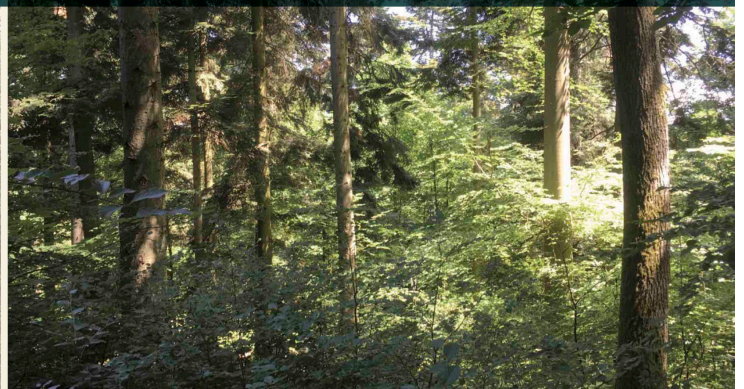
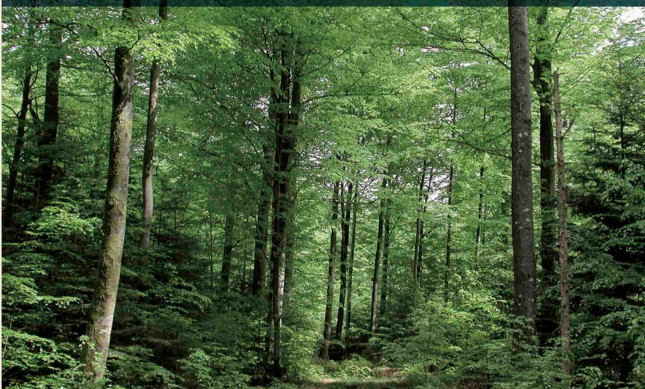
L'AFI dispose actuellement d'un réseau d'une centaine de parcelles de référence, répondant à la demande de nombreuses régions françaises. Il s'est internationalisé il y a une quinzaine d'années, avec l'implantation de parcelles de référence en Belgique, Luxembourg, Angleterre, Irlande et Suisse.

Ce réseau a bénéficié du concours financier de différents partenaires, dont les régions Bourgogne et Franche-Comté, lesquelles ont soutenu cette démarche dès le départ et contribuent toujours à la poursuite de ces travaux de recherche.

Lieu d'échange d'informations techniques et économiques, l'AFI a cherché à identifier les pratiques gagnantes, mais aussi à comprendre les raisons de quelques succès, les gestionnaires devenant coproducteurs de l'innovation technique.

Aujourd'hui, les résultats obtenus vérifient le bienfondé de cette sylviculture. Ils témoignent du caractère raisonnable et rationnel de la gestion en futaie irrégulière. Par cette quantification rigoureuse de la gestion et des réponses apportées, le réseau AFI connaît une large reconnaissance européenne.

Depuis plus de vingt cinq ans, les travaux de l'AFI ont permis d'améliorer les connaissances sur les techniques sylvicoles propres au traitement de la futaie irrégulière.



LE RÉSEAU AFI EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ : 25 DISPOSITIFS ET 25 ANS DE RECU...

Les forêts bourguignonnes et franc-comtoises ont largement contribué au cours des siècles à l'économie régionale : construction, chauffage, meubles, mais aussi forges, verreries, salines... faisant appel au matériau bois. Elles ont disposé d'une gestion adaptée et d'une main d'œuvre qui ont permis d'assurer leur pérennité.

Aujourd'hui, les besoins ont évolué, plus orientés sur la production de bois d'œuvre, le bois d'industrie et une nouvelle forme de bois d'énergie et cogénération. La demande s'est faite également environnementale et paysagère.

La réflexion entreprise par l'AFI, il y a près de 30 ans, visait à trouver une solution harmonieuse combinant à la fois une production de bois satisfaisante et un respect de certains critères environnementaux, dont l'écologie et le paysage, idées véhiculées par l'association Pro Silva. Cela s'est traduit

par la gestion en futaie irrégulière, qui a fait ses preuves.

L'AFI s'est également attachée à certaines problématiques particulières comme la conversion de plantations résineuses en futaie irrégulière (alternative à la coupe rase et à la plantation), notamment au travers de dispositifs de douglas implantés dans le Morvan.

Avec 25 parcelles de référence, la région Bourgogne Franche-Comté en détient le plus au sein du réseau, parmi lesquelles se trouvent les plus anciennes, soit les plus riches en information. Certains dispositifs bourguignons et francs-comtois ont été mesurés en 2018 pour la sixième fois, soit 25 ans de recul.

N°	FORÊT	COMMUNE	DEP	ANNÉE D'INSTALLATION	RÉGION FORESTIÈRE	THÉMATIQUE ILLUSTRÉE
1	Bois des Brosses	Decize	58	1993	Sologne Bourbonnaise	Chêne en contexte acide et hydromorphe
2	Bois du Chanois	Saint Maur	39	1993	Premier plateau du Jura	Hêtre en contexte acide
3	Forêt de Chamberceau	Selongey	21	1993	Montagne Bourguignonne	Hêtre en contexte calcaire
5	Forêt de Gergy	Gergy	71	1993	Vallée et plaine de la Saône et affluents	Chêne en contexte acide et hydromorphe
6	Forêt de la Quiquengrogne	Ambierville	70	1993	Vôge	Hêtre en contexte acide
7	Bois de Censey	Semur en Auxois	21	1994	Plaines prémorvandelles	Chêne en contexte acidocline et hydromorphe
9	Bois de la Rente du Fretoy	Remilly sur Tille	21	1996	Vallée et plaine de la Saône et affluents	Chêne en contexte acidocline et hydromorphe
10	Bois Banal	Fontenois la ville	70	1996	La Vôge	Hêtre/chêne en contexte acide
11	Bois de Cosges	Cosges	39	1996	Bresse	Chêne/chêne rouge en contexte acide et hydromorphe
14	Bois des Feuillées	Publy	39	1996	Premier plateau du Jura	Hêtre/mélange feuillu en contexte calcaire
15	Bois du Château	St Christophe en bresse	71	1996	Bresse	Chêne en contexte acide et hydromorphe
16	Forêt de Folin	Roussillon en Morvan	71	1997	Morvan	Futaie de douglas en conversion (agée)
20	Forêt de Perrecy les Forges	Perrecy les Forges	71	1998	Charolais et annexes	Chêne en contexte acide et hydromorphe
23	Bois du Grand Lomont	Pont de Roide	25	1999	Premier plateau du Jura	Hêtre/mélange feuillu en contexte calcaire
25	Forêt de la Brisée	Frahier et Chatebier	70	1999	Collines sous-vosgiennes sud	Hêtre/chêne/sapin en contexte acide
32	Bois du Pré Jeanreau	Le Frasnois	39	2000	Pentes intermédiaires Jurassiennes	Hêtre/sapin en contexte calcaire
33	Forêt d'Is/Tille	Is/Tille	21	2000	Beaumont viticole et côte de Bourgogne	Futaie de pin noir en conversion, sur calcaire
41	Forêt de la Rivière	Couloutre	58	2002	Plateau Nivernais	Chêne en contexte acide
49	Forêt de la Métairie rouge	Saint Agnan	58	2003	Morvan	Futaie de douglas en conversion (moyenne)
61	La Forêt	Alligny en Morvan	58	2005	Morvan	Hêtre en contexte acide
62	Bois du Faussé	Brassy	58	2005	Morvan	Futaie de douglas en conversion (jeune)
95	Bois des Mauves	Mouthe	25	2012	Haut Jura	Futaie jardinée (Epicéa/Sapin)
100	Forêt d'Authumes	Authumes	71	2012	Vallée et plaine de la Saône et affluents	Robiner/Chêne
113	Bois du Crêt Lescuyer	Pontarlier	25	2013	Deuxième plateau du Jura	Futaie jardinée (Epicéa/Sapin)
133	Bois de Luthenay	Luthenay Uxeloup	58	2007	Sologne Bourbonnaise	Chêne en contexte acidocline

Les résultats des inventaires statistiques réalisés tous les 5 ans permettent :

- d'estimer de manière fiable les données relatives à chaque individu (essence, diamètre, qualité...),
- de fournir aux gestionnaires des valeurs seuils (G/ha, N/ha, % qualité A+B, potentiel de régénération...),
- d'avoir accès aux variables dynamiques (accroissement, passage à la futaie, flux de bois mort...),
- de suivre l'évolution et le développement du renouvellement (semis, perches...),
- de caractériser la façon de travailler des gestionnaires (gestion du sous-étage, gestion de la qualité, taux de prélèvement...),
- de corrélérer plusieurs variables et de les mettre en perspective, de mettre au point certains indicateurs, de les comparer à d'autres réseaux.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ISSUS DU RÉSEAU AFI

RÉSULTATS DENDROMÉTRIQUES, AVANCÉES SYLVICOLES ET APPROCHE ÉCONOMIQUE : L'APPORT DU RÉSEAU AFI

Les synthèses déjà réalisées ont permis de fournir des informations techniques variées sur :

- les niveaux de surface terrière par groupe d'essences compatibles avec une production de qualité et un renouvellement continu,
- les taux d'accroissement en surface terrière, en volume, en valeur.
- la nature et les intensités des prélèvements, la chronologie des interventions, l'importance de la gestion du sous-étage,
- des corrélations entre variables : coefficients de couvert, etc.

Les travaux menés ont également fourni des informations économiques sur :

- les flux financiers et les comptes d'exploitation,
- les évolutions du capital sur pied, exprimées en valeur de consommation ou potentielle (la valeur de consommation étant la valeur actuelle de l'arbre fonction de son volume et de sa qualité ; la valeur potentielle intégrant l'accroissement futur en valeur sur une période donnée).

Tous ces résultats ont servi de support de discussion lors des nombreuses tournées ou réunions. Certains ont été repris dans divers documents, parfois officiels (schémas régionaux d'aménagement), ce qui souligne le chemin parcouru.

Bien que certaines questions restent en suspens et que plusieurs points méritent d'être approfondis, il est maintenant établi que le traitement irrégulier est applicable à une large gamme de stations. Les principes fondamentaux qui régissent cette sylviculture restent les mêmes, seuls certains seuils d'application diffèrent.

VALORISATION DES PEUPELEMENTS ET MOBILISATION DU BOIS : DEUX OBJECTIFS COMPATIBLES

À une époque où la politique forestière française cherche à augmenter les prélèvements en forêt, la conversion des anciens taillis-sous-futaie en futaie irrégulière peut permettre de répondre à cette attente pour les raisons suivantes :

- valorisation du patrimoine forestier en limitant les sacrifices d'exploitabilité souvent peu visibles,
- mobilisation d'un volume significatif pour la filière,
- recettes intermédiaires permettant de payer les frais fixes,
- faible perturbation du paysage et respect de l'écosystème forestier.

Cette stratégie a le mérite de concilier les intérêts du propriétaire (amélioration du patrimoine) et ceux de la filière bois (mobilisation du matériau bois).

Sur les différents dispositifs du réseau AFI, et notamment ceux situés en Bourgogne Franche-Comté, on constate que les prélèvements en valeur sont moins importants que ceux en volume, ce qui souligne la capitalisation progressive en valeur de ces peuplements.

Cependant, la conversion d'anciens taillis sous futaie vers des futaies irrégulières se traduit par une mobilisation importante de volume à destination des filières bois énergie et industrie, et par une mobilisation non négligeable vers la filière bois d'œuvre, même si elle s'accompagne en début de conversion d'une rétention temporaire des arbres de meilleure qualité jusqu'à l'obtention de leur pleine maturité économique.

L'analyse économique des dispositifs du réseau montre que la majorité des gestionnaires a opté pour une augmentation de la valeur du capital, sans que cela entraîne nécessairement une augmentation du volume sur pied, qui serait préjudiciable pour les conditions de croissance et le renouvellement. Cette stratégie de concentration de l'accroissement sur les individus de plus grande qualité permet d'améliorer les revenus du propriétaire tout en fournissant au marché un volume proche de l'accroissement biologique.

PRODUCTION DE GROS BOIS DE QUALITÉ

Pour la majorité des feuillus, la prime au bois de grosse dimension est avérée, la courbe des prix unitaires augmentant au fil des classes de diamètres. Croisés à la qualité, les prix au mètre-cube de certaines essences peuvent être décuplés en passant de moyens à gros, le cas du chêne étant emblématique de ce phénomène.

Pour les résineux, les choses sont un peu plus contrastées concernant les prix de vente. Même si les gros résineux de qualité standard ne se vendent pas forcément plus cher que les moyens, en produire reste toutefois opportun du simple fait de leur accroissement en volume : un arbre de 70 cm de diamètre produit annuellement plus de volume qu'un bois de 50 cm ou 30 cm.

D'où l'intérêt pour le propriétaire sur le plan économique, d'avoir une proportion notable de gros bois au sein de son peuplement, même à prix de vente égal, et sans même parler de l'intérêt écologique avéré. Si de surcroît, on accorde à la qualité l'attention qu'elle mérite - et c'est un fondement de la sylviculture irrégulière - le raisonnement économique n'en est que renforcé.

LES 25 PARCELLES DE R EN BOURGOGNE-FRAN

FUTAIE IRRÉGULIÈRE DE CHÊNE (9 DISPOSITIFS)

CHÊNAIE EN CONTEXTE ACIDE :

Hydromorphe :

Dispositifs AFI n° : 5, 15 et 20 (Saône-et-Loire),
1 (Nièvre) et 11 (Jura)

Non hydromorphe :

Dispositifs AFI n° : 41 (Nièvre)

Peuplements issus d'anciens taillis-sous-futaie plus ou moins riche dont la conversion en futaie irrégulière est assez ancienne.

CHÊNAIE EN CONTEXTE ACIDICLINE :

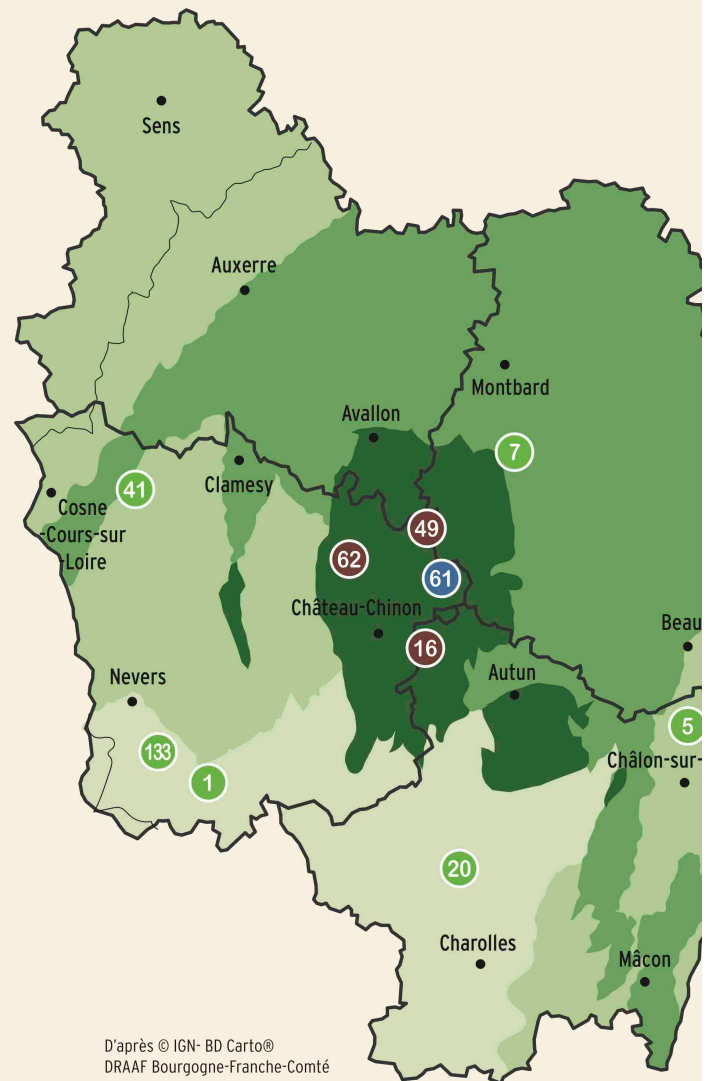
Hydromorphe :

Dispositifs AFI n° : 7 et 9 (Côte D'Or)

Non hydromorphe :

Dispositifs AFI n° : 133 (Nièvre)

Ancien taillis-sous-futaie plus ou moins riche dont la conversion en futaie irrégulière est assez ancienne, avec une concurrence du charme plus marquée.

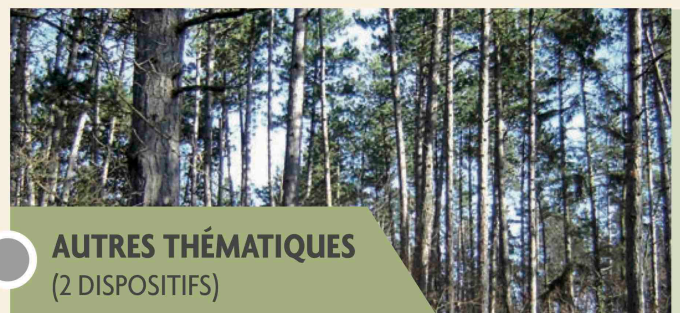


FUTAIE DE DOUGLAS EN CONVERSION (3 DISPOSITIFS)

FUTAIES DE DOUGLAS ISSUES DE PLANTATION, SUR SOLS ACIDES

Dispositifs AFI n° : 16, 49 et 62 (Morvan)

Conversion de plantation de douglas en futaie irrégulière. Les trois dispositifs correspondent à des stades de développement différents, ce qui permet de mettre en évidence les conditions de mise en œuvre.



AUTRES THÉMATIQUES (2 DISPOSITIFS)

FUTAIE DE PIN NOIR SUR SOL CALCAIRE

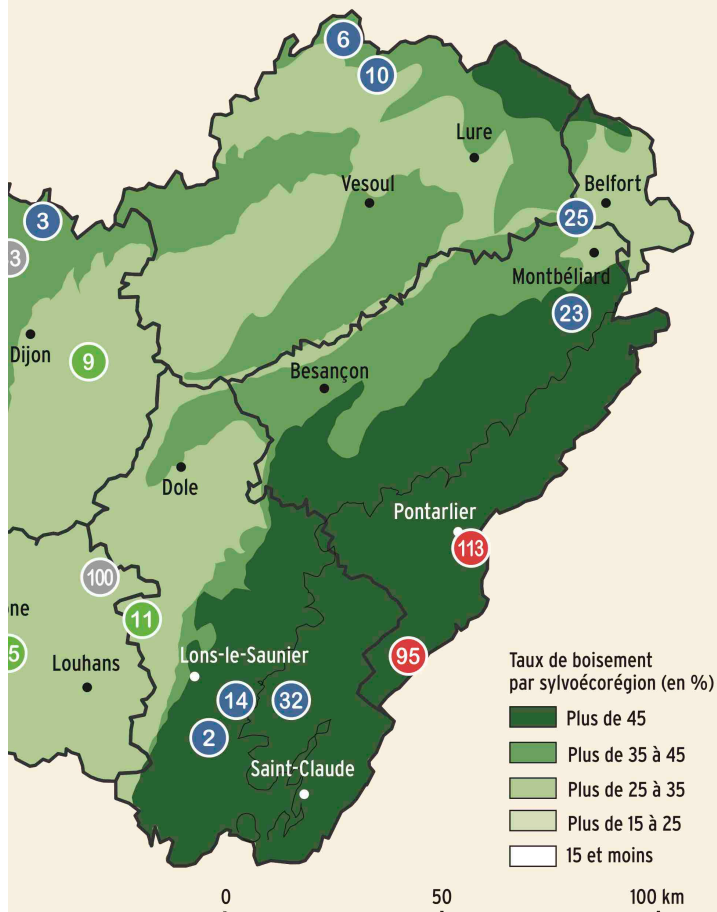
Dispositifs AFI n° : 33 (Côte d'Or)

Futaie issue de plantation sur sol calcaire superficiel. L'enjeu de suivi est de montrer comment pérenniser ce genre de peuplement de qualité au départ assez modeste, tout en essayant de diversifier les essences.

RÉFÉRENCE DU RÉSEAU AFI CÔTE-D'OR



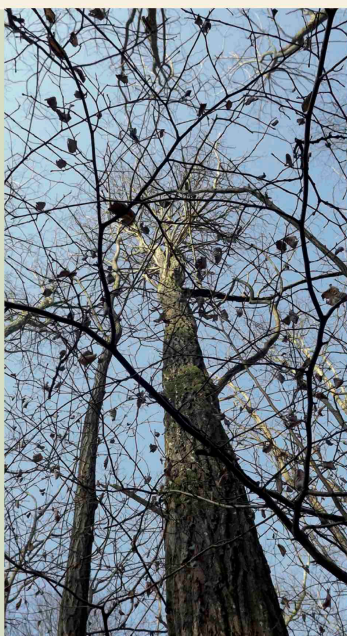
Association futaie irrégulière



FUTAIE DE ROBINIER, EN MÉLANGE AVEC DU CHÊNE

Dispositifs AFI n° : 100
(Saône-et-Loire)

Suivi d'un ancien taillis-sous-futaie appauvri à base chêne, où le robinier s'est installé par zones. L'enjeu est de conduire le robinier pour le valoriser en bois d'œuvre, tout en essayant de pérenniser le chêne.



FUTAIE IRRÉGULIÈRE DE HÊTRE

(9 DISPOSITIFS)

HÊTRAIES SUR CALCAIRE :

Dispositifs AFI n° : 3 (Côte D'Or), 23 (Doubs), 14 et 32 (Jura)

Hêtraies souvent en mélange avec divers feuillus. Suivi de la dynamique du hêtre, l'enjeu étant de pérenniser les autres feuillus nobles.

HÊTRAIES EN CONTEXTE ACIDE :

Dispositifs AFI n° : 6, 10 et 25 (Haute-Saône), 2 (Jura) et 61 (Morvan)

Hêtraies ou hêtraies/chênaies sur sol acide. Suivi de la dynamique du hêtre et parfois du sapin planté sous abri, l'enjeu étant de pérenniser le chêne sessile lorsqu'il est de qualité.



FUTAIE D'ÉPICEA ET DE SAPIN

(2 DISPOSITIFS)

FUTAIES JARDINÉES DU MASSIF DU JURA, SUR SOLS CALCAIRES

Dispositifs AFI n° : 95 et 113 (Doubs)

La futaie jardinée ayant déjà fait l'objet de nombreuses études et vu le manque de référence sur la gestion des peuplements feuillus en irrégulier, l'AFI s'est concentrée initialement sur ces derniers. Ceci-étant, il est apparu opportun d'étoffer le réseau sur la gestion de l'épicéa et du sapin, afin d'affiner encore les connaissances.

PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ACTUELS

RISQUES CLIMATIQUES ET ROTATION DU CAPITAL

Face aux changements climatiques annoncés, pouvant mener à des schémas sylvicoles simplistes (diminution de la révolution d'un peuplement), il est important d'intégrer la notion de temps de rotation du capital. Cet indicateur, qui peut être calculé pour tout type de traitement sylvicole, est particulièrement adapté en irrégulier.

Le principe d'aménagement associé consiste à trouver le peuplement objectif ou à minima la plage de niveau de matériel à l'hectare optimale autour de cet objectif.

Le temps de rotation du capital est le temps mis pour récupérer en coupe un volume équivalent au volume initial, tout en ayant maintenu le même volume sur pied.

Les mesures du réseau AFI montrent que les durées de rotation du capital en volume sont comprises entre 30 et 40 ans, quelle que soit l'essence. Ce temps est bien inférieur lorsqu'on intègre dans le calcul la qualité des arbres. La rotation du capital en valeur est alors de l'ordre de 20 à 25 ans.

Cette notion de temps de rotation du capital est fondamentale car elle relativise la notion de révolution des peuplements réguliers. L'argumentaire qui incite à réduire la durée du cycle de production des plantations face notamment aux aléas climatiques est à replacer à l'aune de la durée de rotation du capital constatée dans les peuplements irréguliers.

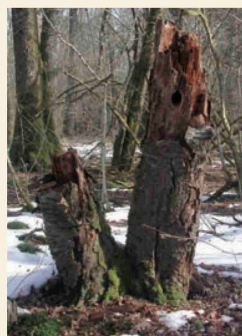
PRISE EN COMPTE DES ASPECTS ÉCOLOGIQUES

L'un des objectifs de l'AFI est de montrer qu'il est possible de concilier une production de bois de qualité avec un bon état de conservation de l'écosystème forestier. La diversité des arbres au sein d'un même peuplement est aussi une sorte d'auto-assurance face aux risques de variations des cours du bois et de possibles dépérissements que ceux-ci soient liés ou non aux changements climatiques.

Lorsqu'on cherche à quantifier la biodiversité, la question de la naturalité des espèces et de la quantité d'habitats ou de dendro-microhabitats naturellement présents dans un écosystème se pose assez rapidement. S'intéresser à la naturalité n'exclut pas de satisfaire la fonction économique des forêts tout en minimisant les intrants et les impacts.

Parmi les indicateurs de naturalité, l'AFI s'intéresse notamment à ceux liés à la maturité : importance du **bois mort au sol ou sur pied**, importance des **gros bois vivants** et présence de **dendro-microhabitats**. Ces indicateurs font l'objet d'un suivi depuis plus de 10 ans et sont à rapprocher de ceux relevés dans les réserves forestières.

Dans les forêts gérées, la conservation des rémanents de coupes permet facilement de réalimenter le compartiment bois mort au sol de petite dimension. Par une action plus volontariste, le choix de garder des diamètres plus conséquents et en quantité suffisante, permet également de maintenir ou développer le potentiel fongique du sol, les champignons étant les transformateurs les plus actifs de la lignine et contribuant ainsi au bon fonctionnement des sols. Leur effet peut ainsi avoir des conséquences bénéfiques sur la performance économique du système...



QUELQUES SPÉCIFICITÉS ET ENJEU DE LA RÉGION

La Bourgogne Franche-Comté est la première région française de production de chêne et de douglas. L'enjeu sur ces deux essences est donc capital. C'est pourquoi les réponses apportées sur la gestion des chênaies et des douglasaies sont cruciales. L'AFI, forte de son réseau de parcelles, est en mesure de fournir un certain nombre de réponses, tant sur la conversion des taillis-sous-futaie de chêne en futaie irrégulière, que sur la conversion progressive des plantations de douglas en futaie irrégulière.

Gestion du chêne en futaie irrégulière

Contrairement à certaines idées reçues, le traitement en futaie irrégulière n'est pas réservé aux essences d'ombres. Il permet de fortement valoriser des peuplements à base de chêne, par une gestion rigoureuse de la qualité ainsi que du sous-étage. Les limites qui pourraient être imputées à ce mode de traitement pour le chêne ne sont finalement pas spécifiquement liées à la sylviculture elle-même, elles sont plus d'ordre stationnelle (fréquence des glandées, problème de la fructification du chêne pédonculé par rapport au chêne sessile, concurrence interspécifique, gibier,...). Les plantations d'appui ne sont pas exclues de ce mode de traitement. Si la gestion du chêne nécessite une attention particulière, il existe fort heureusement de nombreux exemples de réussite.

Conversion de plantations de douglas

L'efficacité de la gestion en futaie irrégulière du sapin et de l'épicéa, notamment en Franche-Comté, n'est plus à démontrer. Le douglas, autre essence résineuse d'importance, notamment en Bourgogne et dans le Morvan, se prête également bien à une gestion en futaie irrégulière, notamment par son potentiel de régénération et à sa dynamique de croissance. Les travaux de l'AFI ont permis de mieux caractériser la phase de conversion, le douglas étant très majoritairement issu de plantation. Une production de douglas de qualité et de manière continue, sans grandes perturbations, permet de répondre à la fois à la demande du propriétaire (optimisation des accroissements et revenus réguliers), à la filière (bois de qualité), à la demande sociale (couvert continu) ainsi qu'à une meilleure prise en compte de l'écosystème forestier (protection des sols, mélange d'essence).

POUR EN SAVOIR PLUS :

OUVRAGES

Un certain nombre de documents techniques ont déjà été publiés. Ces rapports, correspondant aussi bien à des synthèses périodiques qu'à des livrets par dispositif, sont destinés en premier lieu aux propriétaires et gestionnaires ainsi qu'aux partenaires associés à l'opération. Certains documents de vulgarisation sont destinés à un plus large public forestier. Répondant à l'attente des organismes financeurs, ces rapports et synthèses permettent de diffuser les résultats et les connaissances engrangées sur ce mode de traitement. *Les principaux résultats dendrométriques et économiques ont été rassemblés dans le bilan réalisé en 2005 et actualisé en 2010.*

• LE TRAITEMENT DES FUTAIES IRRÉGULIÈRES

(Susse, Allegrini, Bruciamacchie, Burrus) - 2010.

Également disponible en anglais.

• Gestion des peuplements irréguliers :

Réseau AFI-ENGREF : Bilan 1991 - 2005

(Bruciamacchie, Tomasini, Susse) - 2005.

CONTACTS

PRÉSIDENT DE L'AFI :

Julien TOMASINI - jtomasini@reseau-afi.fr

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE :

Max BRUCIAMACCHIE (AGROPARISTECH Nancy)

TRÉSORIER : Eric BOITTIN - eboittin@reseau-afi.fr

SECRÉTAIRE : François LEFORESTIER

francois.leforestier@cabinet-leforestier.com

VICE PRÉSIDENT (INTERNATIONAL) :

Phil. MORGAN - phil@selectfor.com

SIÈGE SOCIAL

AFI - 24 Quai Vauban

25000 Besançon - Tél. : 03 81 81 40 08

E-mail : secretariat@cabinet-leforestier.com



Graphisme : Christelle Cuche

Plaquette
financée par :

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE


af
Association futaie irrégulière